

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ORAFOL® Long-Lasting Seal for Glossy Car Wrapping Films

Date de révision: 14/06/2024

Code du produit: 2000086

Page 2 de 12

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)			
64742-47-8	Hydrocarbons, C11-C14, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics (<0.001% benzene)			5 - <10 %
	926-141-6		01-2119456620-43	
	Asp. Tox. 1; H304 EUH066			
122-99-6	2-phénoxyéthanol			< 1 %
	204-589-7	603-098-00-9	01-2119488943-21	
	Acute Tox. 4, Eye Dam. 1, STOT SE 3; H302 H318 H335			
2372-82-9	Laurylamindipropylendiamin			< 0,1 %
	219-145-8		01-2119980592-29	
	Acute Tox. 3, Skin Corr. 1B, STOT RE 2, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H301 H314 H373 H400 H410			
4299-07-4	2-n-butyl-benzo[d]isothiazol-3-one			< 0,1 %
	420-590-7	606-079-00-3	01-0000016721-74	
	Skin Corr. 1B, Eye Dam. 1, Skin Sens. 1, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H314 H318 H317 H400 H410			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
	Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA		
64742-48-9	918-481-9	Hydrocarbons, C10-C13, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, < 2% aromatics (<0.1% benzene)	5 - <10 %
	dermique: DL50 = > 2000 mg/kg; par voie orale: DL50 = > 5000 mg/kg		
64742-47-8	926-141-6	Hydrocarbons, C11-C14, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics (<0.001% benzene)	5 - <10 %
	dermique: DL50 = > 2000 mg/kg; par voie orale: DL50 = > 5000 mg/kg		
122-99-6	204-589-7	2-phénoxyéthanol	< 1 %
	dermique: DL50 = > 2000 mg/kg; par voie orale: ATE 1394 mg/kg		
2372-82-9	219-145-8	Laurylamindipropylendiamin	< 0,1 %
	dermique: DL50 = > 600 mg/kg; par voie orale: DL50 = 871 mg/kg Aquatic Acute 1; H400: M=10 Aquatic Chronic 1; H410: M=1		
4299-07-4	420-590-7	2-n-butyl-benzo[d]isothiazol-3-one	< 0,1 %
	dermique: DL50 = > 2000 mg/kg; par voie orale: DL50 = 4500 mg/kg Aquatic Acute 1; H400: M=1 Aquatic Chronic 1; H410: M=1		

Information supplémentaire

Viscosité, cinématique: > 20,5 mm²/s (40 °C)

Les agents de surface contenus dans ce mélange respectent les critères de biodégradabilité comme définis dans le règlement (CE) no 648/2004 relatif aux détergents.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais.

Après contact avec la peau

Rincer abondamment avec de l'eau. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Après contact avec les yeux

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.

Après ingestion

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ORAFOL® Long-Lasting Seal for Glossy Car Wrapping Films

Date de révision: 14/06/2024

Code du produit: 2000086

Page 3 de 12

Se rincer aussitôt la bouche et boire 1 verre d'eau. NE PAS faire vomir. En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique. de l'eau si nécessaire avec du charbon actif.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant Le produit lui-même n'est pas combustible.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les vapeurs du produit sont plus lourdes que l'air et peuvent s'accumuler en forte concentration au niveau du sol, dans les fosses, les canalisations et les caves.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Information supplémentaire

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Remarques générales

Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit. Assurer une aération suffisante.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Le produit ne doit pas être déchargé dans les cours d'eau sans traitement préalable (station d'épuration biologique). Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Autres informations

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7
Protection individuelle: voir rubrique 8
Evacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Préventions des incendies et explosion

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Enlever les vêtements contaminés. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver le récipient bien fermé.

Conseils pour le stockage en commun

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ORAFOL® Long-Lasting Seal for Glossy Car Wrapping Films

Date de révision: 14/06/2024

Code du produit: 2000086

Page 4 de 12

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Protéger contre: Gel. température de stockage: 0 - 30°C

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Produits de nettoyage pour voitures

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs de référence DNEL/DMEL

N° CAS	Désignation	Voie d'exposition	Effet	Valeur
DNEL type				
122-99-6	2-phénoxyéthanol			
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	5,7 mg/m ³
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	local	5,7 mg/m ³
Salarié DNEL, à long terme		dermique	systémique	20,83 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	2,41 mg/m ³
Consommateur DNEL, à long terme		par inhalation	local	2,41 mg/m ³
Consommateur DNEL, à long terme		dermique	systémique	10,42 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme		par voie orale	systémique	9,23 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, aigu		par voie orale	systémique	9,23 mg/kg p.c./jour
2372-82-9 Laurylamindipropylendiamin				
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	0,789 mg/m ³
Salarié DNEL, à long terme		dermique	systémique	8,96 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	0,118 mg/m ³
Consommateur DNEL, à long terme		dermique	systémique	3,2 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme		par voie orale	systémique	0,04 mg/kg p.c./jour

Valeurs de référence PNEC

N° CAS	Désignation	Valeur
Milieu environnemental		
122-99-6	2-phénoxyéthanol	
Eau douce		0,943 mg/l
Eau douce (rejets discontinus)		3,44 mg/l
Eau de mer		0,094 mg/l
Sédiment d'eau douce		7,237 mg/kg
Sédiment marin		0,724 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		36 mg/l
Sol		1,31 mg/kg
2372-82-9 Laurylamindipropylendiamin		
Eau douce		0,001 mg/l
Eau douce (rejets discontinus)		0 mg/l
Eau de mer		0 mg/l
Sédiment d'eau douce		3,2 mg/kg
Sédiment marin		0,13 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		0,18 mg/l
Sol		45,34 mg/kg

Conseils supplémentaires

Aucune valeur limite n'a été fixée jusqu'à présent à l'échelle nationale.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ORAFOL® Long-Lasting Seal for Glossy Car Wrapping Films

Date de révision: 14/06/2024

Code du produit: 2000086

Page 5 de 12

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Protection oculaire: non indispensable.

Protection des mains

Il n'est pas nécessaire de se protéger les mains. Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Protection de la peau

Protection corporelle: non indispensable.

Protection respiratoire

En principe, pas besoin d'une protection respiratoire personnelle.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	Liquide, visqueux
Couleur:	clair vert
Odeur:	fruité
Point de fusion/point de congélation:	non déterminé
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	100 - 220 °C
Inflammabilité:	non applicable non applicable
Limite inférieure d'explosivité:	0,6 vol. %
Limite supérieure d'explosivité:	8 vol. %
Point d'éclair:	>65 °C
Température d'auto-inflammation:	240 °C
Température de décomposition:	non déterminé
pH-Valeur (à 20 °C):	6,0 - 8,0
Viscosité cinématique (à 40 °C):	>20,5 mm ² /s
Hydrosolubilité:	partiellement miscible (émulsifiant)
Solubilité dans d'autres solvants	non déterminé
Coefficient de partage n-octanol/eau:	non déterminé
Pression de vapeur (à 20 °C):	24 hPa
Densité:	0,96 g/cm ³
Densité de vapeur relative:	non déterminé

9.2. Autres informations

Informations concernant les classes de danger physique

Dangers d'explosion

Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.

Température d'inflammation spontanée

solide: non applicable

gaz: non applicable

Propriétés comburantes

Le produit n'est pas: comburant.

Autres caractéristiques de sécurité

Taux d'évaporation: non déterminé

Teneur en solvant: 15 %

Teneur en corps solides: non déterminé

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ORAFOL® Long-Lasting Seal for Glossy Car Wrapping Films

Date de révision: 14/06/2024

Code du produit: 2000086

Page 6 de 12

Viscosité dynamique (à 20 °C):

4000-6000 mPa·s

Information supplémentaire

Pas de combustion auto-entretenu.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

10.4. Conditions à éviter

aucune

10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

ETAmél calculé

ATE (orale) > 2000 mg/kg; ATE (cutanée) > 2000 mg/kg; ATE (inhalation vapeur) > 20 mg/l; ATE (inhalation poussières/brouillard) > 5 mg/l

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
64742-48-9	Hydrocarbures, C10-C13, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, < 2% aromatics (<0.1% benzene)				
	orale	DL50 > 5000 mg/kg	Rat	Study report (1995)	OECD Guideline 401
	cutanée	DL50 > 2000 mg/kg	Rat	Study report (1989)	OECD Guideline 402
64742-47-8	Hydrocarbures, C11-C14, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics (<0.001% benzene)				
	orale	DL50 > 5000 mg/kg	Rat	Study report (1995)	OECD Guideline 401
	cutanée	DL50 > 2000 mg/kg	Rat	Study report (1989)	OECD Guideline 402
122-99-6	2-phénoxyéthanol				
	orale	ATE 1394 mg/kg			
	cutanée	DL50 > 2000 mg/kg	Lapin	J. Am. Coll. Toxicol. 9(2): 259-277 (198)	other: Draft IRLG
2372-82-9	Laurylamindipropylendiamin				
	orale	DL50 871 mg/kg	Rat	Study report (1988)	OECD Guideline 401
	cutanée	DL50 > 600 mg/kg	Rat	Study report (1989)	EU Method B.3
4299-07-4	2-n-butyl-benzo[d]isothiazol-3-one				
	orale	DL50 4500 mg/kg			
	cutanée	DL50 > 2000 mg/kg			

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ORAFOL® Long-Lasting Seal for Glossy Car Wrapping Films

Date de révision: 14/06/2024

Code du produit: 2000086

Page 7 de 12

Irritation et corrosivité

Corrosion/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Contient: parfums. Référence à d'autres rubriques: Section 3: Composition/informations sur les composants

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Mutagenicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Information supplémentaire référentes à des preuves

Le mélange est classé non dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Le produit n'est pas: Écotoxique.

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h][d]	Espèce	Source	Méthode
64742-48-9	Hydrocarbons, C10-C13, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, < 2% aromatics (<0.1% benzene)					
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r > 1000 mg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	REACH Registration Dossier	OECD Guideline 201
	Toxicité pour les poissons	NOEC 0,101 mg/l	28 d	Oncorhynchus mykiss	REACH Registration Dossier	The aquatic toxicity was estimated by a
	Toxicité pour les crustacés	NOEC 0,176 mg/l	21 d	Daphnia magna	REACH Registration Dossier	The aquatic toxicity was estimated by a
64742-47-8	Hydrocarbons, C11-C14, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics (<0.001% benzene)					
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r > 1000 mg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	Study report (1994)	OECD Guideline 201
	Toxicité pour les poissons	NOEC 0,173 mg/l	28 d	Oncorhynchus mykiss	CONCAWE, Brussels, Belgium (2010)	The aquatic toxicity was estimated by a
	Toxicité pour les crustacés	NOEC 1,22 mg/l	21 d	Daphnia magna	Company report (2010)	The aquatic toxicity was estimated by a

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ORAFOL® Long-Lasting Seal for Glossy Car Wrapping Films

Date de révision: 14/06/2024

Code du produit: 2000086

Page 8 de 12

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h][d]	Espèce	Source	Méthode
122-99-6	2-phénoxyéthanol					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 344 mg/l	96 h	Pimephales promelas	Publication (1984)	other: ASTM
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r > 500 mg/l	72 h	Desmodesmus subspicatus	Study report (2012)	OECD Guideline 201
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 > 500 mg/l	48 h	Daphnia magna	Study report (1989)	other: EU guideline 79/831 EEC, Annex V,
	Toxicité pour les poissons	NOEC 23 mg/l	34 d	Pimephales promelas	Study report (2005)	OECD Guideline 210
	Toxicité pour les crustacés	NOEC 9,43 mg/l	21 d	Daphnia magna	Study report (2006)	OECD Guideline 211
	Toxicité bactérielle aiguë	CE50 > 1000 mg/l ()	0,5 h	activated sludge of a predominantly domestic sewage	Study report (2002)	OECD Guideline 209
2372-82-9	Laurylamindipropylendiamin					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 0,431 mg/l	96 h	Danio rerio	REACH Registration Dossier	OECD Guideline 203
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r 0,054 mg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	REACH Registration Dossier	OECD Guideline 201
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 0,073 mg/l	48 h	Daphnia magna	REACH Registration Dossier	EPA OPPTS 850.1010
	Toxicité pour les crustacés	NOEC 0,024 mg/l	21 d	Daphnia magna	REACH Registration Dossier	OECD Guideline 211
	Toxicité bactérielle aiguë	CE50 18 mg/l ()	3 h	activated sludge of a predominantly domestic sewage	REACH Registration Dossier	OECD Guideline 209
4299-07-4	2-n-butyl-benzo[d]isothiazol-3-one					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 0,15 mg/l	96 h	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)	ECHA	
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r 0,45 mg/l	72 h	Desmodesmus subspicatus	ECHA	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 0,093 mg/l	48 h	other aquatic crustacea	ECHA	
	Toxicité pour les poissons	NOEC 0,031 mg/l	4 d	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)	ECHA	
	Toxicité pour les algues	NOEC 0,099 mg/l	3 d	Desmodesmus subspicatus	ECHA	
	Toxicité pour les crustacés	NOEC 0,041 mg/l	2 d	other aquatic crustacea	ECHA	

12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été testé. La fraction organique de ce produit est biodégradable. Solvants: Décomposition abiotique. Les agents de surface contenus dans ce mélange respectent les critères de biodégradabilité comme définis dans le règlement (CE) no 648/2004 relatif aux détergents.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ORAFOL® Long-Lasting Seal for Glossy Car Wrapping Films

Date de révision: 14/06/2024

Code du produit: 2000086

Page 9 de 12

N° CAS	Substance	Valeur	d	Source
	Méthode			
	Évaluation			
122-99-6	2-phénoxyéthanol	21,33%	20	
4299-07-4	2-n-butyl-benzo[d]isothiazol-3-one	0	28	

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
122-99-6	2-phénoxyéthanol	1,2
2372-82-9	Laurylamindipropylendiamin	0,34

FBC

N° CAS	Substance	FBC	Espèce	Source
64742-48-9	Hydrocarbons, C10-C13, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, < 2% aromatics (<0.1% benzene)	790,9	calculé	Other company data (
64742-47-8	Hydrocarbons, C11-C14, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics (<0.001% benzene)	144,3	calculé	Other company data (
122-99-6	2-phénoxyéthanol	0,349	calculation	QSAR (2007)

12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

Le produit n'a pas été testé. Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

Aucune information disponible.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations d'élimination

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Code d'élimination des déchets - Produit

120121 DÉCHETS PROVENANT DE LA MISE EN FORME ET DU TRAITEMENT PHYSIQUE ET MÉCANIQUE DE SURFACE DES MÉTAUX ET MATIÈRES PLASTIQUES; déchets provenant de la mise en forme et du traitement mécanique et physique de surface des métaux et matières plastiques; déchets de meulage et matériaux de meulage autres que ceux visés à la rubrique 12 01 20

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ORAFOL® Long-Lasting Seal for Glossy Car Wrapping Films

Date de révision: 14/06/2024

Code du produit: 2000086

Page 10 de 12

Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés

150102 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément); emballages en matières plastiques

L'élimination des emballages contaminés

Agent de nettoyage: Eau additionnée de tensio-actif.

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT:

Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ORAFOL® Long-Lasting Seal for Glossy Car Wrapping Films

Date de révision: 14/06/2024

Code du produit: 2000086

Page 11 de 12

Aucunes mesures particulières ne sont exigées.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

négligeable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 75

Directive 2004/42/CE relative à COV 15 %
dans les vernis et peintures:

Indications relatives à la directive 2012/18/UE (SEVESO III): N'est pas soumis au 2012/18/UE (SEVESO III)

Information supplémentaire

Règlement (CE) n° 648/2004 sur les détergents: applicable

RÈGLEMENT (CE) N° 850/2004 [règlement POP]: non applicable

Contient les suivantes substances comportant à l'appauvrissement de la couche d'ozone : aucune

Contient les substances suivantes extrêmement préoccupantes (SVHC) qui ont été incluses dans la liste des substances candidates conformément à l'article 59 de REACH: aucune

Contient les substances suivantes extrêmement préoccupantes (SVHC) qui sont soumises à autorisation selon l'Annexe XIV de REACH: aucune

Restriction d'utilisation conformément à l'annexe XVII, du règlement REACH n°: 3 (Hydrocarbons, C10-C13, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, < 2% aromatics (<0.1% benzene); Hydrocarbons, C11-C14, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics (<0.001% benzene); 2-phénoxyéthanol).

Législation nationale

Classe risque aquatique (D): 1 - présente un faible danger pour l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Les substances suivantes dans ce mélange ont fait l'objet d'une évaluation chimique de sécurité:

Hydrocarbons, C10-C13, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, < 2% aromatics (<0.1% benzene)

Hydrocarbons, C11-C14, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics (<0.001% benzene)

2-phénoxyéthanol

Laurylamindipropylendiamin

2-n-butyl-benzo[d]isothiazol-3-one

RUBRIQUE 16: Autres informations

Modifications

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 1,3,7,14,15.

Abréviations et acronymes

Acute Tox: Toxicité aiguë

Asp. Tox: Danger par aspiration

Skin Corr: Corrosion cutanée

Eye Dam: Lésions oculaires graves

Skin Sens: Sensibilisation cutanée

STOT SE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

STOT RE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Aquatic Acute: Danger aigu pour le milieu aquatique

Aquatic Chronic: Danger chronique pour le milieu aquatique

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ORAFOL® Long-Lasting Seal for Glossy Car Wrapping Films

Date de révision: 14/06/2024

Code du produit: 2000086

Page 12 de 12

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service
LC50: Lethal concentration, 50%
LD50: Lethal dose, 50%
CLP: Classification, labelling and Packaging
REACH: Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals
GHS: Globally Harmonised System of Classification, Labelling and Packaging of Chemicals
UN: United Nations
DNEL: Derived No Effect Level
DMEL: Derived Minimal Effect Level
PNEC: Predicted No Effect Concentration
ATE: Acute toxicity estimate
LL50: Lethal loading, 50%
EL50: Effect loading, 50%
EC50: Effective Concentration 50%
ErC50: Effective Concentration 50%, growth rate
NOEC: No Observed Effect Concentration
BCF: Bio-concentration factor
PBT: persistent, bioaccumulative, toxic
vPvB: very persistent, very bioaccumulative
MARPOL: International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships
IBC: Intermediate Bulk Container
VOC: Volatile Organic Compounds
SVHC: Substance of Very High Concern
Sigles et acronymes, consulter la liste à l'adresse suivante: <http://abk.esdscom.eu>
RID: Regulations concerning the international carriage of dangerous goods by rail

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H301	Toxique en cas d'ingestion.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
EUH210	Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

(Toutes les données concernant les composants pertinents ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)